

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,
Chers collègues,

Après le repos des congés d'été, les enseignants, comme toujours, ont préparé leur rentrée avec beaucoup d'engagement pour la réussite de leurs élèves et l'accueil des nouveaux parents d'élèves.

Pour autant, ils n'ont pas oublié les mauvais coups de l'été : l'avènement de la loi Blanquer et la réforme de la fonction Publique.

Au cours de sa conférence de presse de rentrée, le ministre s'est montré sous un jour plutôt conciliant, en déclarant vouloir « tourner la page » et « faire en 2020 le bonheur des professeurs ». Ce changement de ton est dû aux fortes mobilisations du printemps dernier, au cours desquelles l'unité syndicale, l'action des parents, d'associations, d'élus ont convergé pour préserver et notre école publique et la renforcer.

Si le ministre a reculé sur le dossier des EPLSF, hélas ! il n'entend toujours pas, ne voit pas : les classes surchargées, la souffrance au travail, la formation continue au point mort, les remplacements au compte-goutte, les AESH précarisés... Le dossier sur la direction d'école n'a pas progressé, les salaires stagnent et la gestion des carrières reste injuste.

Lorsqu'on interroge nos collègues sur le sentiment du travail empêché, comme nous l'avons souligné lors du CTSD, la question des effectifs est largement mise au premier plan.

Le besoin de formation, la liberté pédagogique sont également des préoccupations essentielles. Le ministre, lui, s'enferme sur le recentrage des apprentissages à l'école primaire, maintient des évaluations en CP et CE1 dont les résultats qu'il a déclarés encourageants, ont été remis en cause par le professeur des universités Roland Goigoux.

Dans notre département, au moment où les premières animations

pédagogiques se mettent en place et où la campagne d'inscriptions va être lancée, le SNUipp-FSU reste attaché à ce que les enseignants puissent choisir un parcours de formation qui réponde à leurs besoins. Nous serons attentifs

- aux contenus qui doivent préserver le choix des démarches pédagogiques ;
- au calendrier d'inscription et à l'annonce des dates ;
- et nous attendons que les stages de formation continue, en présentiel et sur le temps scolaire soient redéveloppés pour s'approprier les dernières injonctions ministérielles afin de les adapter en fonction de nos propres convictions et des besoins des élèves de nos classes.

Concernant l'école maternelle, l'Instruction obligatoire à 3 ans complexifie le travail des enseignants quant à l'aménagement du temps scolaire des élèves de Petite section : on constate beaucoup d'interrogations des enseignants sur l'accueil l'après-midi, la nécessité de multiplier des démarches administratives, les négociations avec les familles, ceci tout au long de l'année.

La maturation physiologique des enfants n'est plus prise en compte et va poser de grandes difficultés aux ATSEM et ainsi rendre la gestion du groupe plus compliquée pour l'enseignant. L'adaptation à l'école et le bien-être de l'enfant ne sera plus respecté.

Concernant l'école inclusive, les équipes auront besoin d'accompagnement et de temps pour mettre en place la circulaire de rentrée.

En conclusion, le SNUipp-FSU ne relève,

- aucun engagement dans une politique de réduction des inégalités, mais au contraire leur amplification à travers le recentrage sur le « lire-écrire-compter » et la création des EPLEI (Etablissements publics locaux d'enseignement international) ;
- aucune amélioration des conditions d'apprentissages des élèves et des conditions de travail des personnels ;
- des salaires « qui restent toujours les plus bas de la Fonction publique mais aussi de la moyenne des pays comparables de l'OCDE.

Si la réforme des carrières (PPCR) mobilisera 300 millions d'euros cette année, cela est loin de signifier que chaque enseignant touchera 300 euros de plus par an.

La confiance de la communauté éducative n'est toujours pas acquise au ministre. Dans les prochaines semaines, des mobilisations auront lieu autant sur la question de l'école, que sur la réforme de la Fonction publique qui vient d'être votée, sur la réforme des retraites et sur la question de l'urgence climatique.

Le SNUipp-FSU y prendra toute sa place au côté des autres organisations syndicales.

Les élues à la CAPD,
Isabelle ROUSSY et Christine SUBRIZI

SNUipp-FSU 63 - Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs de collège

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 & 09.63.28.56.75 ✉ Snu63@snuipp.fr

